

MEMOS Code de conduite des participants

Mise à jour : 29 mars 2025

Introduction

Le programme MEMOS est un programme exécutif international pour le Mouvement olympique. En tant que participant à ce programme, vous devez respecter les normes les plus élevées en matière de professionnalisme, d'intégrité et de respect. Le code de conduite de l'étudiant suivant décrit les attentes et les lignes directrices pour tous les participants au MEMOS afin de garantir un environnement d'apprentissage positif et productif.

Mission et valeurs

MEMOS est un programme qui vise à combiner la théorie du management du sport avec des expériences pratiques provenant d'experts internationaux, favorisant les échanges interculturels et une classe multiculturelle. Le programme offre la possibilité d'appliquer les principaux enseignements à un projet réel qui profite à une organisation sportive dans le système olympique. MEMOS vise également à mettre en relation ses membres, ses anciens participants (Alumni) et les parties prenantes au sein du système olympique. Le programme est guidé par les valeurs suivantes :

1. L'excellence :
 - 1.1. Viser l'excellence dans tous les travaux, devoirs et projets académiques.
 - 1.2. Démontrer un engagement en faveur de l'apprentissage continu, de la croissance professionnelle et du développement personnel.
 - 1.3. S'engager dans une réflexion critique et la résolution de problèmes afin d'atteindre les plus hauts niveaux de performance.
2. La diversité :
 - 2.1. Embrasser et célébrer la diversité sous toutes ses formes, y compris la diversité culturelle, ethnique, sociale et intellectuelle.
 - 2.2. Respecter les perspectives et les expériences d'individus issus de milieux différents et favoriser un environnement d'apprentissage inclusif.
 - 2.3. S'engager activement dans des discussions et des activités qui favorisent la compréhension et la collaboration interculturelles.
3. Respect :
 - 3.1. Traiter tous les professeurs de MEMOS, le personnel de la Solidarité Olympique, les autres étudiants et les conférenciers avec respect, dignité et équité.
 - 3.2. Écoutez attentivement les points de vue et les opinions d'autres personnes, même s'ils diffèrent des vôtres.
 - 3.3. Favoriser un environnement où chacun se sent valorisé et encouragé à participer.

4. L'amitié :
 - 4.1. Cultiver un sentiment de camaraderie et d'amitié au sein de la communauté MEMOS.
 - 4.2. Soutenez et encouragez vos pairs dans leurs études et leur développement personnel.
 - 4.3. Favoriser des relations positive par le travail d'équipe, la collaboration et le soutien mutuel.
5. Mise en réseau/collaboration :
 - 5.1. S'engager activement dans les opportunités de réseautage offertes par le programme MEMOS pour entrer en contact avec les membres, les anciens étudiants et les parties prenantes du système olympique.
 - 5.2. Favoriser l'esprit de collaboration et le travail d'équipe dans le cadre de projets, de discussions et d'événements de groupe.
 - 5.3. Partager les connaissances, les ressources et les expériences afin de promouvoir la croissance et l'apprentissage mutuels.

Attentes du programme

En tant que participants au programme MEMOS, il est important de comprendre que la participation au programme est distincte de votre travail quotidien ou de votre (vos) rôle(s) professionnel(s). Par conséquent, les participants au programme MEMOS doivent aborder leurs attentes en matière d'hébergement, de salles de classe, de nourriture et de voyage du point de vue d'un étudiant, plutôt que d'attendre un traitement haut de gamme et VIP.

Bien que le programme MEMOS s'efforce de fournir un environnement d'apprentissage propice et confortable, il est essentiel de reconnaître que l'accent est mis sur l'expérience éducative, les connaissances acquises et les expériences de collaboration plutôt que sur des aménagements extravagants. Au fil des ans, MEMOS s'est efforcé de rendre la participation accessible pour des individus et des organisations d'horizons divers. Grâce aux efforts combinés des professeurs du MEMOS, des participants et de la Solidarité Olympique, nous avons réussi à maintenir des coûts raisonnables. Cet engagement en faveur de l'accessibilité est ce qui distingue MEMOS et contribue à sa valeur. Afin de garantir le soutien continu de la Solidarité Olympique et de continuer à donner accès à un large éventail de participants, nous visons à maintenir les dépenses du programme à un niveau raisonnable à l'avenir.

En tant qu'étudiants, vous devez faire preuve de gratitude et d'adaptabilité, sachant que l'accent est mis sur la valeur du contenu éducatif et sur la possibilité d'apprendre auprès d'experts internationaux, de participer à des échanges interculturels et d'appliquer vos connaissances à des projets concrets dans le cadre du système olympique.

En adoptant cette perspective étudiante, MEMOS favorise une compréhension commune du fait que son objectif principal est de maximiser les résultats d'apprentissage des étudiants et de contribuer à la croissance du Mouvement olympique. Cet état d'esprit encourage la collaboration, le soutien mutuel et le développement de solides relations professionnelles au sein de la communauté MEMOS.

En faisant partie du MEMOS, vous vous engagez à aborder votre parcours avec humilité, en reconnaissant que la véritable valeur réside dans les expériences d'apprentissage uniques, les opportunités de réseaux et les amitiés nouées tout au long du programme. C'est pourquoi la présence aux modules de cours est obligatoire. En alignant vos attentes sur une perspective estudiantine, nous créons un environnement qui privilégie l'excellence éducative, la diversité, le respect, l'amitié et la collaboration.

Code de conduite des participants

En plus de la mission et des valeurs du programme MEMOS, tous les étudiants sont tenus d'adhérer au code de conduite suivant.

1. Intégrité académique :
 - 1.1. Les étudiants sont tenus d'adhérer aux principes d'intégrité académique, y compris l'honnêteté, l'équité et l'érudition responsable.
 - 1.2. Le plagiat, la tricherie ou toute autre forme de malhonnêteté académique sont strictement interdits. Tous les travaux soumis doivent être des créations originales et il convient de citer et de référencer correctement les travaux d'autrui.
 - 1.3. La collaboration avec d'autres étudiants est encouragée, mais elle doit rester dans les limites fixées par les professeurs du MEMOS. Il convient de toujours reconnaître les mérites de chacun.
2. Comportement respectueux :
 - 2.1. Traiter tous les professeurs, le staff, les autres participants et les conférenciers avec respect, quels que soient leur origine, leur nationalité ou leurs opinions.
 - 2.2. Éviter toute forme de harcèlement, d'intimidation, de langage ou de comportement discriminatoire ou désobligeant fondé sur la race, l'appartenance ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion ou toute autre caractéristique protégée.
 - 2.3. Favoriser un environnement inclusif et accueillant où la diversité des pensées et des perspectives est valorisée.
3. Professionnalisme :
 - 3.1. Maintenir une attitude professionnelle dans toutes les interactions liées au programme MEMOS, tant en ligne qu'en présentiel.
 - 3.2. Assister à toutes les sessions, conférences, réunions et événements du MEMOS afin d'acquérir tous les acquis d'apprentissage prévus (en d'autres termes, une présence complète et en personne est obligatoire).
 - 3.3. S'habiller de manière appropriée pour les activités, séminaires et événements du programme, en respectant tout code vestimentaire spécifique communiqué.
 - 3.4. La ponctualité est essentielle. Arrivez à l'heure à toutes les sessions, conférences, réunions et événements prévus.

4. Communication et collaboration :
 - 4.1. S'engager à tenir une communication respectueuse et constructive avec les professeurs, le personnel et les autres étudiants.
 - 4.2. Participer activement aux discussions, travaux de groupe et autres activités collaborative, contribuer avec vos idées et perspectives tout en respectant les opinions des autres.
 - 4.3. Utiliser un langage et un ton appropriés dans toutes les communications écrites et orales, en veillant à la clarté et au professionnalisme.
5. Confidentialité :
 - 5.1. Respecter la confidentialité de toute information sensible partagée dans le cadre du programme MEMOS, y compris les informations personnelles, la propriété intellectuelle et toute information propriétaire divulguée par les orateurs invités ou les organisations.
 - 5.2. Ne pas copier, partager, distribuer ou revendre ces informations sans autorisation écrite.
6. Utilisation responsable des ressources :
 - 6.1. Utiliser les ressources fournies par le programme MEMOS de manière responsable et uniquement à des fins éducatives.
 - 6.2. Respecter les droits de propriété intellectuelle d'autrui, y compris le matériel protégé par le droit d'auteur, et s'abstenir de toute utilisation, reproduction ou distribution non autorisée.
7. Respect des règles :
 - 7.1. Se familiariser et se conformer à toutes les politiques, règles et réglementations établies par le programme MEMOS, y compris celles relatives à la conduite académique, financière et générale.
 - 7.2. Signaler rapidement toute violation présumée du présent code de conduite à l'autorité compétente du programme.
8. Conséquences des violations :
 - 8.1. Les violations du code de conduite de l'étudiant peuvent donner lieu à des mesures disciplinaires allant de l'avertissement et des pénalités académiques à la suspension ou à l'expulsion du programme MEMOS, selon ce que l'administration du programme jugera approprié.

En m'inscrivant au programme MEMOS, je reconnais avoir lu et compris le présent code de conduite de l'étudiant et j'accepte de m'y conformer. Je comprends que le non-respect de ces directives peut entraîner des actions disciplinaires et des conséquences.

Signature :

Date :

Nom et prénom: